

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 3776

présenté par

M. Damien Adam, rapporteur thématique, M. Paluszkiwicz, M. Colas-Roy, M. Delpon,  
M. Pichereau, Mme Riotton, Mme Delpirou, Mme Rossi, Mme Petel et Mme Sarles

-----

### ARTICLE 26

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

«, y compris de places équipées d'infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables.»

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que les places comprenant des bornes de recharge pour véhicules électriques et rechargeables sont bien prises en compte dans l'article 26 de la présente loi.